

Monsieur François BRAUN
Ministre de la Santé et de la Prévention
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

PARIS, le 23 janvier 2023
N/Réf. ER/CL 23-07

Objet : Préavis de grève mardi 31 janvier 2023

Lettre RAR 1 A 198 452 5669 5

Monsieur le Ministre,

En complément du préavis déposé par l'UFFA-CFDT pour l'ensemble des personnels des fonctions publiques, la fédération CFDT Santé-Sociaux appelle les personnels des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux exerçant dans les ESPIC et dans toute entreprise ayant délégation de service public, à des actions de mobilisation dont la grève, **le mardi 31 janvier 2023, pour une réforme des retraites plus juste.**

Cette mobilisation se situe dans le cadre de la journée d'action intersyndicale et interprofessionnelle.

La présente lettre vaut préavis de 24 heures pour le mardi 31 janvier 2023, ce préavis couvrant les personnels commençant ou terminant leur vacation de travail au cours de cette journée.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.


Evelyne RESCANIÈRES,
Secrétaire générale.

P.J.-Ann. : Préavis UFFA-CFDT
Copie : DGOS et DGCS.

Ce préavis est également adressé à M. DUSSOPT, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion avec copie à la DGT.